

## → *Établissements scolaires*

Pass Culture / Op@le

# Pass Culture 2025 : l'austérité Bayrou appliquée aux sorties culturelles de nos élèves...

**N**OTRE pays est sans aucun doute un pays où l'offre culturelle est d'importance, dans de très nombreux territoires, urbains ou ruraux.

C'est sans doute ce qui explique la forte demande de sorties culturelles formulées par les équipes pédagogiques de nos établissements scolaires via l'application Adage consacrée au Pass Culture et à sa part collective.

**Malgré un budget en augmentation de 10 millions d'euros pour**

**2025** (pour atteindre 72 millions), la demande est si forte que le ministère a suspendu son accès craignant que la totalité des crédits annuels ne soit consommée sur les six premiers mois de l'année.

**Drôle de gouvernement, tout de même**, que celui qui limite ainsi la demande de biens culturels destinés à de jeunes élèves et citoyennes en formation et à qui on reproche – par ailleurs – d'être trop accros aux réseaux sociaux et à leurs dangers.

**Drôle de gouvernement, aussi**, que celui qui pénalise bon nombre d'acteurs et d'actrices de l'action culturelle par l'austérité d'une dépense budgétaire inférieure à la centaine de millions d'euros. Mettant ainsi en cause le fonctionnement d'un secteur artistique déjà en proie à une précarité de statut et de revenus largement reconnu. **Inacceptable pour nous ! Pour garantir un accès à la culture pour tout.es nos élèves, il faut abonder le budget à la hauteur de la demande.**

# Amélioration d'Op@le : utopie concrète et parcours du combattant...

**N**OTRE syndicat déploie une activité intense pour gagner les évolutions nécessaires à l'amélioration d'Op@le et rétablir ainsi des conditions de travail normales, voire bonnes.

**Nous avons récemment participé à un groupe de travail ministériel « Evolutions » le 28 janvier dernier ainsi qu'à une réunion du comité de suivi le mercredi 5 février.**

**L'occasion pour nous de continuer à faire remonter les difficultés du chantier. Et de formuler nos propositions d'amélioration ou de simplification (plus de 60 !).** Des évolutions sont d'ores et déjà prévues pour ce mois de février (une évolution initialement prévue pour fin 2024 mais non encore réalisée) puis pour avril prochain, la V25.01.

Cette dernière devrait améliorer la gestion des immobilisations, simplifier le processus du service fait, faciliter la génération des pièces du compte financier et améliorer les contrôles de clôture.

**Des évolutions majeures sont d'ores et déjà programmées pour septembre 2025** : elles devraient concerner le porte-monnaie électronique et la gestion des forfaits par logiciel tiers vers Op@le, la refonte du module de régie - lot 1 (espèces/CB) et l'identification des chèques encaissés par le mandataire. Puis, en janvier 2026 : la refonte du module de régie - lot 2 (chèques, ergonomie des écrans) et l'interface de facturation GRETA.

Par ailleurs, le ministère devrait mettre en place des enquêtes de satisfaction pour recueillir l'avis des utilisateurs-trices.

# Missions actuelles du secrétaire générale d'EPLE

**L**e SNASUB-FSU sera très prochainement entendu par une mission de l'inspection générale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (IGESR). A l'heure où la circulaire ministérielle de juillet

2023 désigne le SG d'EPLE comme un conseiller RH de proximité et où les feuilles de route RH sont discutées dans les académies, l'avenir de ses missions semble interroger la direction ministérielle. Il est vrai que nous avons souvent entendu

dire en haut lieu que les SG d'EPLE devaient s'impliquer davantage dans le pilotage pédagogique des établissements, puisque membre de l'équipe de direction et adjoint.es du chef d'établissement. **A suivre, donc.**